



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 septembre 2021

Présents : Jean-Claude ARTEIL, Marie BARBAUX-DREUX, Sylvie CARMELLE, Grégory COIGNOUX, Mélanie EVRA, Dominique LEBLOND, Patrick LE REZIO, Sophie MENU, Adeline NEAU, Annick OHLERT, Arnaud POETTE, Carole RIBEIRO, Benoît ROGER

Absent excusé : Olivier PAWLICKI

Secrétaire : Grégory COIGNOUX

2021-052 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la réunion du 12 juillet 2021.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13		13	0	0	0

2021-053 – Budget Principal : décision modificative n° 1

Sur le budget Assainissement, 2 mandats ont été émis en début d'année 2021 pour 9 770,28 € (solde versé à la SEDA dans le cadre de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction de la nouvelle station d'épuration) mais les crédits utilisés n'ont pas été repris lors du vote du budget assainissement (1 500 € votés au budget).

La trésorerie nous demande donc de couvrir l'intégralité des crédits engagés et payés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative suivante :

Dépenses de Fonctionnement

Chapitre 022 (dépenses imprévues) : - 8 271,00 €

Chapitre 65 : article 657364 : (subvention service assainissement) : + 8 271,00 €

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13		13	0	0	0

2021-054 – Budget annexe Assainissement : décision modificative n° 1

Modification du budget Assainissement comme suit :

Fonctionnement

Recette : article 74 : subvention exceptionnelle : + 8 271,00 €

Dépense : article 023 virement à la section d'investissement : + 8 271,00 €

Investissement

Recette : article 021 virement de la section de fonctionnement : + 8 271,00 €

Dépense : Article 23 opération 1501 (construction STEP) : + 8 271,00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette décision modificative.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13		13	0	0	0

2021-055 – Attribution du marché de travaux de la Rue des Bois

La consultation des entreprises pour la réalisation des travaux de voirie de la Rue des Bois a été lancée le 1^{er} juillet 2021, pour une remise des offres le 22 juillet 2021.

3 entreprises ont remis leur offre :

- EUROVIA : 88 845,25 € HT – 106 614,30 € TTC

- GOREZ : 101 159,00 € HT – 121 390,80 € TTC

- CGCR : 102 183,50 € HT – 122 620.20 € TTC

Il est précisé que le critère « qualité » ne peut être retenu dans une attribution de marché.

Il est proposé au conseil de retenir l'entreprise EUROVIA pour 88 845,25 € HT soit 106 614.30 € TTC.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13		13	0	0	0

2021-056 – Rapport de l'Eau et de l'Assainissement 2020

Conformément au décret n° 95-635 du 6 mai 1995 et au code général des collectivités territoriales, article L 2224-5, la commune doit établir un rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

Il est constaté de très bons résultats en matière de rejets. Les contrôles sont réalisés en interne par le délégataire Véolia ainsi qu'en externe par la SATESE (2 contrôles par ans).

Le conseil municipal souhaite que soit reprise la réflexion sur l'adoucissement de l'eau et notamment le coût d'investissement et la répercussion sur la facture d'eau pour les familles.

Un sondage auprès des familles peut être envisagé.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel concernant les services publics de l'eau potable et de l'assainissement pour l'année 2020.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13		13	0	0	0

2021-057 – Extension des consignes de tri

Lors de la mise en place du dispositif de collecte sélective et de tri des emballages dans les années 90, seuls les bouteilles et flacons possédaient une filière de recyclage structurée. Les consignes de tri pour les plastiques ont donc été limitées à ces éléments.

Au regard des progrès techniques et industriels enregistrés depuis 25 ans, une solution de recyclage peut maintenant être proposée pour la majeure partie du gisement des emballages ménagers en plastique. Les travaux de modernisation des centres de tri ont été réalisés cet été pour une mise en place opérationnelle des nouvelles consignes de tri dès le 13 septembre 2021. A partir de cette date, les habitants du Pays de la Serre pourront déposer dans leur bac jaune l'intégralité des emballages en plastique (bouteilles, flacons, pots, barquettes, films, etc...).

Le nouveau guide de tri sera distribué prochainement.

Cette extension des consignes de tri n'a pas d'incidence sur la facturation actuelle.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13		13	0	0	0

2021-058 – Questions diverses

- **Pylône d'antenne téléphonique:**

L'inauguration aura lieu le vendredi 22 octobre 2021 à 11 h 00 sur site.

- **Ancienne station d'épuration, Rue de Pouilly:**

Des artisans de Couvron, dans le cadre de leurs activités, sont en recherche de bâtiments et ont sollicité la commune.

Une réflexion est envisagée sur la possibilité de créer une Zone d'Activités Artisanale sur ce site afin d'offrir une solution à ces demandes.

Il convient préalablement de vérifier la compatibilité du Plan Local d'Urbanisme.

- **Taxe Professionnelle Unique:**

La répartition de celle-ci est en cours de révision par la Communauté de Communes du Pays de la Serre.

- **Illumination Eglise:**

Les travaux vont bientôt débutés (fin septembre).

- **Impavés garderies cantine:**

Pour certaines familles un échéancier a été établi en collaboration avec la Trésorerie. Environ 50 % des dettes ont déjà été réglés.

Il est rappelé que le nouveau règlement des activités périscolaires, distribué à la rentrée, prévoit de refuser l'inscription à la cantine en cas d'impayés.
Enfin, comme l'avait souhaité le conseil municipal, un nouveau sondage concernant l'extension des services de garderie va de nouveau être distribué aux familles avant la fin d'année.

- **SPL XDEMAT:**

Une nouvelle application gratuite MAELIS est disponible pour les communes.
Une présentation de celle-ci sera effectuée ultérieurement.

- **Local Commercial:**

Il a été remarqué que des visites ont eu lieu concernant ce local (ex agence immobilière).
Un candidat est fortement intéressé pour faire de la restauration rapide, à emporter et à livrer.
Ce dernier sera reçu par les élus.

- **Epandage dans les champs:**

Des odeurs nauséabondes ont été remarquées durant les fortes chaleurs de ces derniers jours.

Séance close à 20 h 38.



**Le Maire,
Carole RIBEIRO**

